



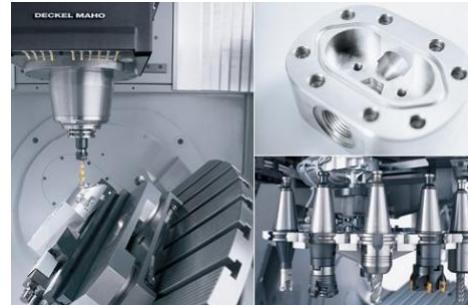
# BTS CPRP

Conception des Processus de Réalisation de Produits  
*Alternance possible*



## Le métier

Le technicien supérieur CPRP est un spécialiste des procédés de production mécanique, notamment par enlèvement et addition de matières. Concepteur des processus qui y sont associés, il intervient tout au long de la chaîne d'obtention (définition – industrialisation – réalisation, assemblage et contrôle) des éléments mécaniques constituant les produits industriels, qu'il s'agisse de biens de consommation pour le grand public ou de biens d'équipement pour les entreprises, d'outillages spécialisés ou d'ensembles mécaniques à haute valeur ajoutée. Il peut être amené à intervenir autant dans le prototypage que dans la production unitaire ou serielle.



## La place du technicien supérieur CPRP dans l'entreprise

Le technicien supérieur CPRP exerce tout ou partie de ses activités dans les services d'industrialisation et de production. Dans les grandes entreprises, il intervient sous l'autorité d'un responsable de service, notamment dans le cadre de la définition des processus et de la mise en production d'un produit. Au sein des PME-PMI, il est plus autonome et exerce des activités concernant à la fois la préparation, la réalisation et l'organisation. Ces activités peuvent l'amener à occuper les fonctions de responsable de zone de production.

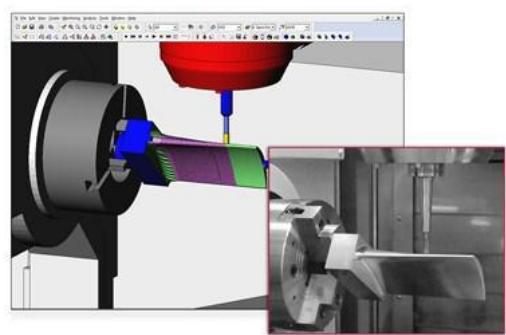


Dans tous les cas, le métier s'inscrit soit au sein de l'entreprise dans un cadre d'ingénierie collaborative avec :

- Les concepteurs de produits dans la phase de pré-industrialisation
- Les spécialistes des procédés de première transformation (moulage, forgeage...), de traitements thermiques et de traitements de surfaces
- Les constructeurs de machines et d'équipements de production (outils, outillages...)
- Les techniciens de l'automatisation et de l'informatisation, de la logistique et de la gestion, de la maintenance

Dans le cadre des productions continues ou en séries renouvelables, le technicien supérieur CPRP intervient au niveau :

- De la conception détaillée des produits ou en pré industrialisation : sa fonction est celle d'un *Technicien procédé en Pré industrialisation*
- De l'industrialisation des produits (conception des processus et des outillages) : il est alors *Technicien de méthodes en Conception des processus*
- De la qualification des processus : il est *Technicien de méthodes en Qualification des processus*
- Du lancement et du suivi des productions il est *Technicien Méthodes "Atelier"*



## Perspectives d'évolution

Au cours de son parcours professionnel, le technicien supérieur CPRP pourra assurer des responsabilités de chargé d'affaire en industrialisation ou en production, occuper des postes de responsable d'ingénierie de production ou, encore, utiliser son expérience technique dans des fonctions tournées vers l'extérieur de l'entreprise (achats, ventes, commerce, assistance technique).



## La formation

### Conditions d'admission

Sélection sur dossier selon la procédure PARCOURSUP. Peuvent postuler les élèves des classes terminales :

- Bac général
- Bac STI2D
- Bac professionnel dans une cohérence de parcours (TRPM-RMO, TRPM-RSP, MP3D)
- Étudiant en réorientation

### Contenu de la formation

Horaires de formation	1 <sup>ère</sup> année h/semaine	2 <sup>ème</sup> année h/semaine
Français	3h	3h
Anglais	2h	2h
Mathématiques	2.5h	2.5h
Physique - Chimie	2h	2h
Enseignement professionnel (EP) et généraux associés	20h	20h
<i>Enseignement professionnel STI</i>	18.5h	18.5h
<i>Langue vivante étrangère</i>	1h	1h
<i>Mathématiques en co intervention</i>	0.5h	0.5h
Accompagnement personnalisé	1.5h	1.5h
Total	31h	31h

## Stage en entreprise



8 semaines

En fin de 1<sup>ère</sup> année, il est obligatoire et nécessaire à l'obtention du diplôme.

Il permet au futur technicien supérieur de prendre la mesure des réalités techniques, économiques et sociales de l'entreprise, de mettre en œuvre, d'approfondir, de construire et de développer des compétences dans un contexte professionnel réel.

## Après le BTS

Le BTS est un diplôme professionnel, il prépare donc à l'entrée dans la vie active. Cependant, il est possible de poursuivre des études :

- Toutes Licences professionnelles
- Écoles d'ingénieur (sur concours ou dossier)
- Classes préparatoires ATS

